

Municipalité de Grosses-Roches 122, rue de la Mer C.P. 69 Grosses-Roches (Québec) G0J 1K0

Téléphone et télécopieur : 418-733-4273 Courriel : grossesroches@lamatanie.ca

Date: 13 novembre 2017

La résolution suivante a été adoptée par le Conseil de la municipalité de Grosses-Roches le 13 novembre 2017 lors d'une séance ordinaire tenue à la salle des délibérations au 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches à 19 h 30 et à laquelle étaient présents les membres du Conseil municipal, mesdames Sonia Bérubé et Nicole Côté et messieurs Dominique Ouellet, Sylvain Tremblay, Serge Leblanc et Carol Fournier tous formant quorum sous la présidence de madame Victoire Marin, mairesse.

Est également présente madame Linda Imbeault, directrice générale, secrétairetrésorière.

2017-11-192 PROCLAMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES À TITRE DE MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE – CAMPAGNE ANNUELLE DES 12 JOURS D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Considérant que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Considérant que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Considérant que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Considérant que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

DE proclamer « La municipalité de Grosses-Roches, municipalité alliée contre la violence conjugale ».

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme Ce 16 novembre 2017.

Linda imbeault, g.m.a.

Directrice générale & Secrétaire-trésorière